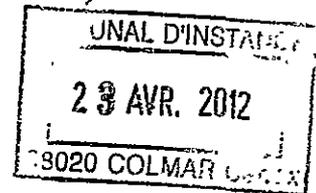


SPIELMANN MATERIAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Route de Thannenkirch
68750 BERGHEIM
RCS COLMAR TI 538.826.819



PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 9 MARS 2012

L'an 2012,
Le 9 Mars,
A 17 Heures,

La SAS SPIELMANN FRERES, Société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros, ayant son siège social 2 Route de Thannenkirch 68750 BERGHEIM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS COLMAR TI 425.043.882, Représentée par Monsieur Jean SPIELMANN, en sa qualité de Président

Associée unique de la SAS SPIELMANN MATERIAUX,

A pris la décision suivante relative à :

- la nomination d'un Directeur Général.

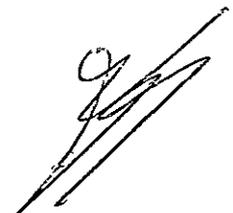
PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur Luc SPIELMANN,
Demeurant 31 Rue d'Altkirch 67100 STRASBOURG

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Luc SPIELMANN disposera des mêmes pouvoirs que le Président.

Monsieur Luc SPIELMANN ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.



DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

SAS SPIELMANN FRERES
Représentée par Jean SPIELMANN
Président

